



COMMUNE DE LA BRÉVINE

Village 166

2406 La Brévine

A V I S

Lors de sa séance ordinaire tenue le 11 décembre 2025, le Conseil général a approuvé le budget qui se résume ainsi:

- a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	CHF	2'930'898.00
Revenus d'exploitation	CHF	-2'585'807.00
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	CHF	345'091.00
 Charges financières	CHF	140'322.00
 Produits financiers	CHF	-223'086.00
Résultat provenant des financements (2)	CHF	-82'764.00
 Résultat opérationnel (1 + 2)	CHF	262'327.00
 Charges extraordinaires	CHF	0.00
Revenus extraordinaires	CHF	-83'130.00
Résultat extraordinaire (3)	CHF	-83'130.00
 Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	CHF	179'197.00
 b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif qui sont de :		
Investissements bruts	CHF	344'000.00
./. Subventions	CHF	-104'000.00
Investissements nets	CHF	240'000.00
 c) Pour information, les dépenses d'investissements PF (patrimoine financier) s'élèvent à	CHF	0.00

Il a pris les arrêtés suivants :

- STEP modification du taux d'amortissement pour l'assainissement ;
- Modification du règlement des drainages.

Une commission a été créée pour la mise à jour des différents règlements communaux.

2406 La Brévine, le 17 décembre 2025

SECRETARIAT COMMUNAL